

FDSEA 32, JA 32 et la Confédération paysanne s'invitent à une réunion en préfecture

Mécontents du suivi des dossiers PAC, ils s'associeront à la manifestation nationale du 12 décembre portant sur "l'agribashing" et les taxes



FDSEA 32, JA 32 et la Confédération paysanne s'invitent à une réunion en préfecture

Photo : Sylvie Colas, Christian Carmona et Jérémy De Ré pour un point presse à la sortie de la réunion.

Ce lundi 10 décembre en matinée comme l'avait annoncé la préfète du Gers, Catherine Séguin, lors de la session de la chambre d'agriculture, s'est tenue en préfecture une réunion de travail réunissant les banques, la Banque de France, la DDFIP, la MSA, la Chambre d'Agriculture, l'ASP et la DDT. Il s'agissait de faire le point sur les retards de paiement des aides PAC. Les organisations syndicales, FNSEA, JA 32 et Confédération paysanne qui n'étaient pas conviées à participer à cette réunion ont été à leur demande admis à s'y associer.



« Depuis juin, on a averti que la situation était très critique par le fait de contrôles en retard qui stoppent les aides PAC. Sur les 170 dossiers en cours, ce sont 60 dossiers qui restent sur la sellette. Nous risquons d'avoir des agriculteurs qui ne pourront pas payer leurs impôts, les approvisionnements, les fermages... L'Etat débloquera de la TVA et nous espérons qu'il fera des avances de trésorerie », résume le président de la FDSEA, **Christian Carmona**.

De son côté, le président des JA 32, **Jérémy De Ré**, souligne que « 62 agriculteurs ne vont pas toucher un seul euro sur cette campagne 2018, cela va leur engendrer des frais de toutes sortes. 36 % des aides 2016 ne sont pas encore payées, 2017 pourrait être payé en 2019 et 2018 on ne sait pas car les calendriers ne sont jamais respectés ».



Sylvie Colas de la Confédération paysanne regrette que « tous les ans, les primes PAC diminuent tout comme les aides bio et le deuxième pilier (aides destinées au développement rural). Nous ne pouvons pas continuer dans ce système pas contrôlable ».